

PRÉFET DE L'OISE

Le Préfet

BEAUVAIS, le 20 MARS 2020

125 signés

Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les maires adjoints et conseillers municipaux,

Vous avez été rendus destinataires de la circulaire du 17 mars relative à la tenue des premiers conseils municipaux visant à élire les maires et leurs adjoints.

Malgré le report du 2^{ème} tour des élections municipales, il convenait en effet, en application des dispositions légales en vigueur, de tirer les conséquences du premier tour lorsque celui-ci a permis de constituer le conseil municipal dans son intégralité.

Les 573 conseils municipaux de l'Oise élus dès le premier tour ont ainsi été convoqués pour élire leur maire et leurs adjoints entre ce vendredi 20 et le dimanche 22 mars.

Toutefois, consulté sur le risque sanitaire de telles réunions, le président du conseil scientifique a estimé qu'il était préférable de reporter cette première réunion d'installation des conseils municipaux définitivement élus à l'issue du premier tour.

Sur cette base, le Gouvernement a décidé ce report. Aussi, les conseils municipaux programmés à partir de ce vendredi doivent être ajournés.

Le projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 fixera les modalités de continuité des exécutifs locaux en maintenant en fonction jusqu'au 15 mai les maires et adjoints en fonction au 15 mars.

Une fois les conditions sanitaires réunies, les conseils municipaux élus à l'issue du premier tour pourront être installés et élire leurs nouveaux exécutifs dans les délais les plus brefs.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, les Maires, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,
Louis LE FRANC

Louis LE FRANC